

Le club
Ardennes Haybes Forest Rando

Organise sa

Fédération Française
des Sports Populaires



FFSP



5^{ème} Marche Populaire Internationale

La Randonnée du printemps de Haybes France
Ardennes

Dimanche 25 mars 2018

30 km

20 km

15 km

10 km

6 km

Rien de mieux que
cette bonne marche
en forêt d'Ardenne



**Notre mascotte
Robin
sera présent
bien évidemment**



Groupama

Partenaires FFSP

Agrément ministériel du 20 juin 2006 Reconnue de mission d'utilité publique par

Arrêté n° 012156 du 2 août 2001

Membre de la FFSP : F 1333 internet : [http //www.ffsp.fr](http://www.ffsp.fr)

Visa de la FFSP 2018-08-309-M

E.mail : contact@ffsp.fr [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france) twitter.com/ffsp_officiel

IMPRIME PAR NOS SOINS . NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Informations aux marcheurs

DEPARTS et ARRIVEES :



ROBINSON Hôtel-Restaurant
Rue Madame de Cormont
08 170 HAYBES
France-Ardennes



HORAIRES DES DEPARTS : De 8 heures à 15 heures (pour 6, 10,15 km)

Et de 8 heures à 12 h30 (pour 20 et 30 km)

Arrivées limitées à 19 heures

PARCOURS : 6 km- 10 km- 15 km-20 km-30 km sans difficultés particulières

Ouvert à tous (enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés)

LICENCE : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation de 2,00 Euros (sans souvenir) Gratuite pour les moins de 12 ans et personnes handicapées (régliée par le CD08-55)

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour

PRE-INSCRIPTIONS : Jean-Louis LEONI 15 Bis Quai du 18^{ème} Chasseur 08 170 HAYBES Tél : 06.17.81.26.67

INSCRIPTIONS : Sur place ou auprès de Mr LEONI Jean-Louis adresse ci-dessus

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de Groupama, l'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

RAVITAILLEMENT : Boissons et petites collations gratuites aux différents points de contrôle

RESTAURATION : Buvette et restaurations seront assurées à l'arrivée

AVIS IMPORTANT : Interdiction de fumer et d'allumer du feu sur les parcours

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

SECOURISME : Premier secours sera assuré par les pompiers de FUMAY

URGENCE : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal